

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière, Lydie Faye, Thierry Meunier, Véronique Dallery, Michel Chaux, Sandy Goutorbe, Jean Louis Fafournoux, Bruno Pilonchery.

Absent excusés: Guy Farget, Viviane Brunet.

II Points abordés:

1 Travaux en cours à la salle des fêtes
Les travaux sont en phase avec le planning
2 Travaux au château d'eau de la Loge
Les travaux de réfection du château d'eau sont terminés. Il reste la phase de lavage et de désinfection effectuée par la SAUR.
3 Choix laveuse de salle des fêtes
Nous profitons de la réfection de la salle des fêtes, pour changer la laveuse de sol. Deux modèles sont proposés par la Société ALBERT. Nous demanderons aux employés, habitués à s'en servir, de choisir le modèle le plus adapté.
4 Nouveaux horaires pour la rentrée scolaire 2018/2019
Suite à une enquête destinée aux parents d'élèves, concernant le choix des nouveaux horaires pour la prochaine rentrée, les municipalités Chausseterere, Les Salles et Champoly, les délégués de parents d'élèves et les représentants du DDEN ont choisi : 8h 30/12h00: Classe - 12h00/13h 30: Pause méridienne - 13h30/16h00: Classe - 16h00 /16h30: APC(Activités Pédagogiques Complémentaires).
5 Réunion THD du vendredi 2 février à 18 H 30
Réunion d'information qui marque le début de la commercialisation.
6 Point sur le recensement
Le recensement a commencé sur notre commune depuis le jeudi 18 janvier et se terminera le 16 février. Les 2 agents recenseurs sont Mme Brun et Patrick Chaux .
7 Questions Diverses
Collecte des déchets : la CCPU a décidé de passer à la collecte individuelle sur l'ensemble du territoire. 280 containers pucés (au nom et adresse de l'usager) livrés sur la commune, 120 litres jusqu'à 3 personnes et résidence secondaire, 240 litres + 4 personnes. La collecte aura lieu toutes les quinze jours pour les particuliers et toutes les semaines pour les professionnels. Le conseil municipal souhaite organiser une rencontre avec le FCBN pour faire le point sur l'usage des installations sportives suite aux dernières décisions.
Le Conseil municipal valide la proposition pour un transfert de 35 940 € au budget principal concernant les salaires d'un employé à temps plein et deux mois de secrétariat.
Prochaine réunion Adjoints : Vendredi 9 février 19h00
Prochaine réunion du Conseil : Vendredi 2 mars 20h00